

Le Sud-Essonne mobilisé !



Pendant 8 ans
48 camions par jour

P2 / *Projet de stockage à Saint-Hilaire : la mobilisation continue.*



P4 / *Une journée avec les agents de la cuisine municipale.*



P5 / *Commerces : encore plein de nouveautés !*



GILBERT BORDES
La Prisonnière du roi

P7 / *Gilbert Bordes dédie un roman à Ingeburge reine de France.*

NON AU PROJET DE STOCKAGE DE DÉCHETS À SAINT-HILAIRE : MOBILISONS-NOUS LE 2 MAI POUR DÉFENDRE LE CADRE DE VIE DU SUD-ESSONNE !

Le combat ne fait que commencer. Venir à bout du projet de création d'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) de Bouygues Travaux Publics sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire nécessitera une forte mobilisation de tous à l'instar du courrier rédigé par les élus des 4 communes principalement concernées (cf. encadré). Car comme le rappelle l'Association Défense Santé Environnement (ADSE) dans une vidéo postée sur sa page Facebook, les enjeux et conséquences seraient désastreux pour l'environnement local. « Une opération à finalité financière exclusivement au détriment de tout l'équilibre d'une vallée », rappelle Claude Jaillot, vice-président de l'association.

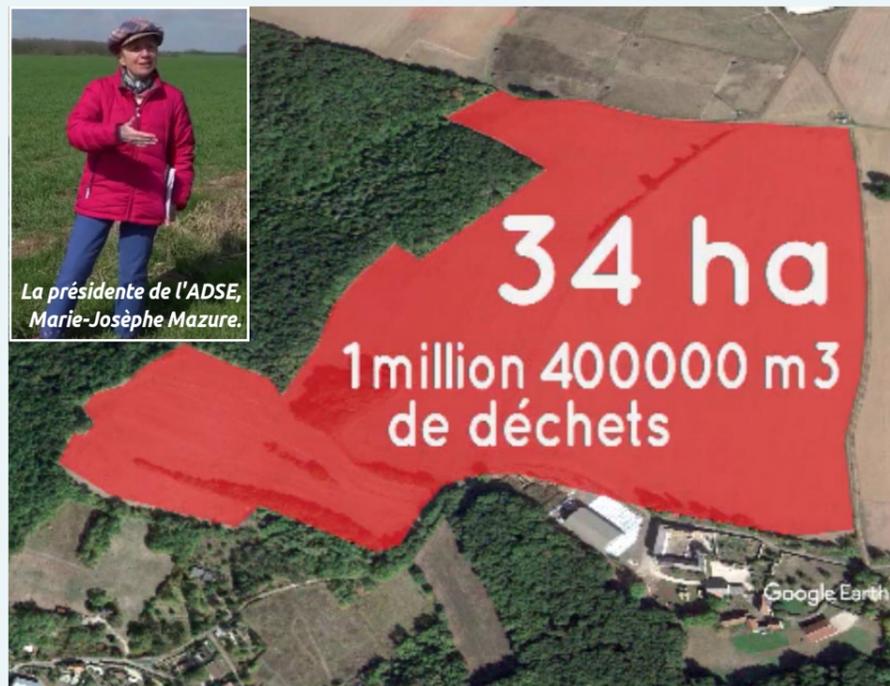
Appel aux spécialistes et aux bonnes volontés

D'autant plus après les nouvelles révélations diffusées sur France 2 le 25 mars. L'émission *Complément d'Enquête* a révélé que les déblais en provenance du Grand Paris et déchargés près de Rouen, n'étaient pas "inertes" contrairement à la présentation qui en avait été faite. Ces terres ont en effet été jugées sulfateuses

voire très sulfateuses puisque le taux est neuf fois au-dessus de la norme sanitaire en vigueur. « Nous le savons, des compétences en matière de droit de l'environnement, d'écologie, de géologie, d'hydrogéologie, de géotechnique, d'agronomie... seront nécessaires pour élaborer nos dossiers afin d'assurer notre défense, que nous devons déposer au moment de la consultation publique sur le projet. Aussi dès maintenant, nous recherchons des spécialistes dans ces différents domaines, mais aussi des bonnes volontés pour alerter les habitants, distribuer les tracts et faire signer la pétition... travailler sur le dossier dès que nous pourrions en avoir connaissance. Personne publique, association, entreprise... Tous les soutiens sont les bienvenus sur notre adresse adse.saintescobille@gmail.com et seront affichés sur notre site Internet », précise Marie-Josèphe Mazure, présidente de l'ADSE.

Initialement prévue le 10 avril, l'ADSE organise une manifestation dimanche 2 mai à proximité du site (si la situation sanitaire le permet et sous couvert d'autorisation préfectorale).

« Des informations plus précises seront données sur notre site www.adse-saintescobille.com ou notre page Facebook ADSE », conclut Marie-Josèphe Mazure.



La présidente de l'ADSE, Marie-Josèphe Mazure.

Photos issues du film réalisé par l'ADSE, à retrouver sur leur site www.adse-saintescobille.com

QUATRE COMMUNES, UN SEUL MOT D'ORDRE : UN NON SANS ÉQUIVOQUE !

« Par la présente, les communes de Saint-Hilaire, Boutervilliers, Châlo-Saint-Mars et Étampes tiennent à vous exprimer qu'elles sont aujourd'hui dans une ferme opposition au projet d'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) du groupe Bouygues au site d'Ardenne à Saint-Hilaire, et qu'elles s'engagent dans une action concertée visant à empêcher la réalisation de ce projet sur leur territoire. » Par un courrier commun rédigé le 31 mars, les élus des 4 communes ont affirmé leur ferme intention de s'opposer au projet au Président de la société du Grand Paris, au président-directeur général de Bouygues Construction ainsi qu'au propriétaire du lieu-dit. Les Maires Franck

Marlin (Étampes), Stéphane Demeulemeester (Saint-Hilaire), Marc Herreman (Boutervilliers) et Xavier Guiomar (Châlo-Saint-Mars), ainsi que 12 maires-adjoints et un Conseiller municipal délégué (notamment les élus d'Étampes Marie-Claude Girardeau, Gérard Hébert, Jean-Michel Josso et Joël Nollet) ont ainsi signifié noir sur blanc : « Le choix du site, porté uniquement par des intérêts financiers, ignore ses caractéristiques géographiques et environnementales. [...] Nous nous associons fortement au travail d'information et d'opposition autant scientifique que juridique porté par l'ADSE et dans ce cadre nous soulèverons l'ensemble des incohérences de ce projet dont nous deman-

çons le dossier. Dans la perspective de la phase de consultation publique nous soulignerons aussi les risques et conséquences multiples de ce projet pour l'environnement et la population. Si le projet d'ISDI venait à être autorisé et maintenu par les services de l'État en dépit des recours que nous ne manquerions pas d'engager, nous soutiendrons sans hésitation l'action citoyenne de l'ADSE, et un Notre-Dame-des-Landes Sud-Essonien s'installera sur le site d'Ardenne. » Une motion "contre le projet de création d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes à Saint-Hilaire" a également été votée à l'unanimité par le Conseil municipal d'Étampes le 31 mars dernier.

ZOOM

Un projet de création d'une ISDI-Installation de Stockage de Déchets Inertes – provenant de chantiers de la Région Ile-de-France est prévu sur la commune de Saint-Hilaire et menace Étampes et le territoire de l'Etampois-Sud-Essonne. Ce projet est porté par Bouygues Travaux Publics. Il prévoit vraisemblablement dès mai 2021, le déversement de 1,4 million de m³ de déchets constitués de terres et de cailloux en provenance des travaux du Grand Paris sur la commune de Saint-Hilaire, au lieu-dit Ardenne – La Saboterie, sur une superficie de 34 hectares. Ce projet concerne particulièrement Étampes, puisque les terrains qui seraient concernés jouxtent les territoires de la commune.

Mobilisation des agriculteurs : de nombreux élus en soutien dont Franck Marlin

A partir de 6 h vendredi 2 avril, une cinquantaine d'agriculteurs étaient mobilisés au rond-point de la N 20, venus avec 35 tracteurs. « Il y a de nombreux points de barrages filtrants dans tout le bassin parisien, de Lille à Bourges, tout autour de Paris, en Champagne, dans la Marne, à l'Ouest, dans l'Eure... Nous voulons avoir notre mot à dire sur la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) qui va être mise en place à partir de 2023. Et surtout, nous sommes très inquiets des réformes que le gouvernement a prévu de faire car celles-ci ne nous conviennent pas. Elles sont issues bien souvent de pressions d'associations écologistes complètement déconnectées de la réalité agricole. Nous, agriculteurs, on connaît bien le terrain, on connaît bien la nature et quand on voit ce que l'on nous propose, on nous demande de refaire de la jachère, de rentrer dans des complications technocratiques... On s'oppose à tout ça. On milite pour une agriculture qui reste productive, on n'est pas contre entrer dans la transition agro-écologique, bien au contraire, on n'a pas attendu le gouvernement pour faire cette transition. Nous, on est impliqués depuis



20 ans. On sait qu'il faut utiliser nos intrants avec parcimonie. Respecter la nature, c'est notre rôle et notre gagne-pain quotidien. Nous donner des grandes leçons d'écologie avec des contraintes technocratiques, on dit non », expliquait Benoît Mazure, président de la FDSEA Etampois-Hurepoix et agriculteur à Morigny-Champigny.

« J'apporte un soutien total aux agriculteurs » dit Franck Marlin

De nombreux élus étaient venus soutenir les agriculteurs : le Maire d'Étampes Franck Marlin, les sénateurs Jean-Raymond Hugonet et Jocelyne Guidez, les

députés Bernard Bouley et Robin Reda, le conseiller régional Gérard Hébert et le conseiller départemental Guy Crosnier

« Je suis resté de 6 h 30 à 7 h 30 avec les agriculteurs sur le rond-point. Le motif de leur mobilisation est légitime. D'ailleurs, nous avons entendu de nombreux coups de klaxons d'automobilistes et de chauffeurs routiers qui résonnaient comme de la solidarité plutôt que de l'énervement. Je soutiens les agriculteurs sud-franciliens et les agriculteurs en général qui sont pieds et poings liés par les contraintes technocratiques franco-françaises que veut imposer le président Emmanuel Macron, dans le cadre également de la PAC. J'apporte un soutien total aux agriculteurs qui sont les premiers jardiniers et les premiers écologistes de France à entretenir le paysage. Il faut arrêter de les prendre pour des pollueurs. On va encore abandonner notre indépendance alimentaire à l'Allemagne et à d'autres pays. Les agriculteurs, ça fait vivre, ça nourrit... Et quand on commence à perdre nos ressources avec des contraintes supplémentaires, il faut s'attendre au pire et réagir », soulignait le maire Franck Marlin.

EPS BARTHÉLEMY-DURAND : 2^E ROUND



A l'appel de Sud Santé Sociaux, une cinquantaine de fonctionnaires hospitaliers se sont rassemblés jeudi 8 avril à 13 h au même endroit qu'il y a 5 mois. Les personnels de la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) Le Ponant et du CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) L'Espace, de l'EPS Barthélemy-Durand se considèrent comme les « sous-payés » de la Fonction Publique Hospitalière. « Après avoir manifesté le 10 novembre, nos collègues de la MAS le Ponant et du CSAPA L'Espace ont eu un geste « symbolique » de la Direction leur octroyant une prime exceptionnelle de 183 € net sur la paie de février 2020 puis plus rien... », déclare un des syndicalistes de Sud Santé Sociaux. Le maire Franck Marlin qui soutient les agents de la MAS et du CSAPA a écrit le 2 avril à la directrice de l'EPS Barthélemy-Durand pour lui indiquer qu'il partage : « pleinement la légitime requête formulée, qui permettrait de rétablir une équité entre les différentes catégories de personnels et constituerait en outre une reconnaissance de l'engagement exemplaire démontré par les agents de ces deux structures. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire part de vos engagements sur ce dossier, notamment dans la perspective du rassemblement organisé le 8 avril, auquel je m'associerai ». C'est chose faite. Ce jeudi 8 avril, il était à leurs côtés pour dénoncer l'inacceptable.

CIMETIÈRES : PROCÉDURE DE REPRISE POUR LES CONCESSIONS "PRÉSUMÉES" ABANDONNÉES



La Ville a lancé une procédure d'une durée de 3 ans pour assurer la reprise de concessions "présumées" abandonnées. Depuis le 13 mars, la liste de ces concessions présentant un réel défaut d'entretien est visible à l'entrée des cimetières et en Mairie. La Ville invite toutes les familles concernées à se présenter pour échanger sur le devenir de ces concessions **mardi 13 avril dans les cimetières Saint-Gilles (9 h), Saint-Martin (11 h 30), Saint-Pierre (14 h) et Notre-Dame (16 h).**

« Cette procédure est mise en place dans le cadre de la police des cimetières du Maire qui a 2 axes principaux de travail : le bon ordre et la décence dans les cimetières. Elle concerne ainsi uniquement les concessions perpétuelles, présentant un état de non-entretien flagrant et "présumées" à l'abandon. Il y a également 2 critères administratifs à prendre en compte : l'achat de la

concession doit remonter à plus de 30 ans et la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans », précise le directeur de la société en charge du dossier, Didier Lacourt. « Pour rappel, si la Ville et le Maire sont responsables de la gestion, de l'entretien, de l'aménagement du cimetière, les concessions sont quant à elles d'ordre privé. Il appartient aux ayants droit d'assurer leur entretien. Il est en revanche du devoir du Maire de reprendre ces concessions lorsqu'elles sont en ruines et peuvent même présenter un danger pour les administrés. Car inéluctablement, après plusieurs décennies, certaines tombes sont délaissées. L'idée est donc de remettre de l'ordre dans 4 des 6 cimetières que compte la Ville. Près de 600 concessions sont concernées. Le but final étant de solliciter les familles pour les remettre en état. »

Renseignements : 01 69 92 68 51.

NOTRE-DAME : FIN DES SONDAGES ET PREMIERS ENSEIGNEMENTS



Démarrés le 8 mars, les sondages préventifs sont en phase d'achèvement aux abords de la Collégiale Notre-Dame. « Cette opération intervient en amont de la restauration de l'église et de l'installation d'une collecte des eaux pluviales. Elle consiste à mesurer l'impact des futurs aménagements sur la conservation du patrimoine », rappelle Sébastien Poignant, responsable scientifique de l'opération réalisée par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). « Ces sondages permettent d'en savoir plus sur une église très complexe, du fait des interventions qui se sont succédé à diverses époques. Nous pouvons déjà tirer quelques constats. Il n'y a par exemple pas eu de modifications topographiques, c'est-à-dire que les sols sont restés sensiblement semblables

à ce qu'ils étaient à l'époque médiévale, lors de la construction de l'édifice. Cette semaine, nous avons réalisé des prélèvements de dendrochronologie sur la charpente de la nef. Cela consiste à prélever de petits morceaux de bois, ce qui pourra nous donner une idée précise de l'année d'abattage de l'arbre, et donc une datation assez fiable pour l'édification de la charpente. Nous allons maintenant nous atteler à la rédaction de notre rapport que nous remettrons aux services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). En s'appuyant sur cet outil, ils décideront alors de ce qu'il convient de faire : de voir si d'autres études sont nécessaires, d'analyser les différentes options qui s'ouvrent pour modifier le projet ou le garder en état dans le respect de cet environnement patrimonial important pour la Ville. »



Du vendredi 9 au dimanche 18 avril

Faux-filet

Viande bovine

16 €50

le kg

Origine Allemagne

NovoViande : rue des Heurte-Bise, ZAC Bois-Bourdon, 91150 Etampes.
Ouverture tous les jours de 9 h à 20 h non stop et le dimanche de 9 h à 12 h 30.

CUISINE MUNICIPALE : UN SERVICE PUBLIC ESSENTIEL À LA POPULATION

Elle est aussi communément appelée par les agents : Cuisine centrale. Mais c'est bien une Cuisine municipale, comme les autocollants sur les véhicules l'indiquent clairement. 2 responsables, Béatrice Chaplet et Franck Charpentier, dirigent une équipe de 18 agents : 2 administratifs, 6 polyvalents qui officient sur 3 postes (légumerie, fromages et desserts, le conditionnement de tous les plats chauds), 2 cuisiniers, 3 chauffeurs, un magasinier et un agent à la plonge. « Les restaurants scolaires représentent 2 200 repas par jour dans toutes les écoles. Le portage à domicile correspond à 100 repas par jour. Nous faisons aussi Clairefontaine, 30 personnes, et Le Temps des Loisirs. C'est un service public très important, essentiel pour la population, pour les élèves et les parents à des tarifs adaptés au quotient familial », explique Béatrice Chaplet.

« Nous sommes un service public et nous en sommes fiers ! »

Tous les agents n'effectuent pas les mêmes horaires de travail. « Les chauffeurs et les cuisiniers travaillent de 6 h à 13 h. Les administratifs font des horaires classiques. Tout le reste de l'équipe travaille de 7 h à 14 h. Et nous avons la chance d'avoir l'équipe au complet et de pouvoir compter les uns sur les autres. Nous formons une belle équipe et il règne une bonne ambiance. Notre objectif est de faire le travail le mieux possible pour les Étampois. Nous sommes un service public et nous en sommes fiers ! C'est important d'avoir une Cuisine municipale et pas une cuisine qui soit privatisée », conclut la co-responsable du service de la Cuisine municipale.



Témoignages



Micheline, 74 ans, résidente de Clairefontaine : « Cela fait un an et quatre mois que je suis là. La restauration, en général, c'est bien. On aime tout. Le pain est très bon. Les desserts sont variés : fruits, gâteaux, crèmes, yaourts. Dans l'ensemble, on ne peut pas se plaindre ! »



Imran, agent à la Cuisine municipale : « Le travail me plaît. Je m'occupe particulièrement des plats. Il y a une bonne ambiance dans l'équipe. Pour moi, c'est important le service public, de servir les enfants et les personnes âgées. Nous y mettons beaucoup d'attentions et de soins. »



Gérard, porte-drapeaux, habitué du port de repas à domicile : « Je suis livré à partir de 9 h le matin. C'est copieux, savoureux et très bien servi. Je suis très heureux des services qui me sont rendus et les agents auxquels j'ai affaire sont toujours sympatiques. »

Le travail des agents de la cuisine municipale en images



Après la confection, place à la mise en barquettes de l'entrée : la salade Coleslaw, mélange de carottes et de choux rapés.



Le plat chaud cuisiné est un navarin d'agneau. L'agent a ajouté des oignons, des carottes, de l'ail, de la sauce tomate.



Découpe du fromage de 3 kg en petites portions de 30 grammes pour les écoliers.



Mise en barquettes de la salade de fruits.



Après la mise en barquettes, les plats de résistance confectionnés rejoignent la zone de stockage réfrigérée à 3°.



2 agents livrent le groupe scolaire Jean-de-La-Fontaine, dernière étape et ultime école de la matinée à livrer avec leur camion réfrigéré. Pour les groupes scolaires (maternelle et élémentaire), 2 agents sont nécessaires.

CHRONOLOGIE D'UNE JOURNÉE TYPE À LA CUISINE MUNICIPALE



→ A partir de 6 h : tous les plats chauds sont cuisinés sur place. Ils ont une date limite maximum de consommation de 4 jours. Par exemple, un plat concocté le lundi sera servi le jeudi. La production de la Cuisine municipale repose sur tout un protocole respectant scrupuleusement la chaîne du froid.

→ A partir de 6 h 30 : premières livraisons dans toutes les écoles de la Ville par 3 agents et 2 véhicules.

→ De 7 h à 12 h : préparation des entrées pour le portage à domicile, pour la Résidence Clairefontaine, pour les écoles et le restaurant communal. Les entrées, fromages et desserts sont préparés la veille pour le lendemain. Le fromage est découpé en petites portions, les fruits sont comptés un par un, les compotes mises en barquette pour 4 ou 6 et fermées au film alimentaire étiquetées par école et identifiées avec la date de fabrication et la date limite de consommation.

→ 9 h : livraison à la Résidence Clairefontaine.

→ De 9 h à 12 h 30 : conditionnement des plats chauds en barquette de 4 portions pour les écoles élémentaires et de 6 portions pour les maternelles, en barquette individuelle pour les adultes (personnel des écoles, portage à domicile, Résidence Clairefontaine) puis stockage réfrigéré jusqu'à la date de livraison.

→ De 12 h 30 à 13 h 30 : nettoyage de tout le matériel, des tables de cuisson, du sol...

Esso Ville Sauvage : une station-service unique

Pas de week-end, pas de vacances. Annie et Bernard Brandy gèrent depuis 25 ans, 365 jours sur 365, la station-service située au bord de la RN20 à Ville-Sauvage. « C'est un choix », précise Annie Brandy. « Entre Paris et Orléans, nous sommes également



la seule station-service à rester ouverte de 6 h à 2 h du matin. On fait les ouvertures et les fermetures chacun à notre tour, sinon on ne tiendrait pas », précise-t-elle. La station-service est connue et très appréciée par les passagers de la route qui peuvent trouver écoute et aide si besoin est. C'est aussi un commerce de proximité à part entière où l'on peut s'arrêter boire des boissons chaudes avec un accès à un espace de restauration rapide. Tout récemment, de nouvelles pompes ont été installées par la société Esso S.A.F. « Nous avons

tous les carburants pour moteur à combustion et, c'est nouveau, de l'éthanol », ajoutent Annie et Bernard qui n'envisagent pas une seule seconde de prendre leur retraite. « Quand j'étais jeune, j'ai appris dans l'école de commerce que j'ai fréquentée qu'un client doit être respecté. On ne le laisse pas dehors. Tant qu'on pourra le faire, on le fera. Aujourd'hui, il faut savoir se contenter de peu. Et le travail est loin d'être ennuyeux, on rigole bien et assez souvent », concluent les gérants particulièrement avenants.

Station Esso Sarl Brandy RN20 Ville-Sauvage.
Tél. : 01 60 80 13 01.

HOMMAGE

ROBERT ADERNO : UN COMMERÇANT HISTORIQUE DU CENTRE-VILLE NOUS A QUITTÉS



Plusieurs générations d'Etampois ne jureraient que par lui pour se chausser. Commerçant historique du Centre-Ville, Robert Aderno nous a quittés vendredi 2 avril, à l'âge de 89 ans. « Mon père est né en 1932 à Breuillet, avant de quitter la France pour l'Italie quelques années durant la Seconde Guerre mondiale. C'est à cette période qu'il s'est formé auprès de son père, qui était cordonnier », relate son fils Martial Aderno. « Après être revenu en France pour s'installer à Étampes, il commence par sillonner les bals et fêtes de la région en tant qu'accordéoniste durant les années 1950. Il s'est lancé au début des années 1960

à son compte, en tant que cordonnier rue de la République. En 1982, il a racheté la boutique de chaussures 18, place Notre-Dame pour y travailler avec ma mère, Christiane, avant d'en créer une 2^e rue de la Juiverie et une 3^e à Brétigny-sur-Orge. J'ai travaillé avec lui durant une dizaine d'années avant d'assurer la relève à sa retraite, dès 1992, dans la boutique de la place Notre-Dame. Que ce soit mon père, ma mère, ma sœur Nathalie ou moi-même, nous avons toujours travaillé dans ce secteur. C'est mon père qui nous a transmis sa passion, son amour du travail bien fait. Du fait de son expérience de cordonnier, il connaissait son métier sur le bout des doigts et était de très bons conseils. Je pense que tous les Etampois appréciaient son savoir-faire et son côté avenant. » Ses obsèques se dérouleront mercredi 14 avril, à 15 h 30, à l'église Saint-Gilles. La Ville adresse ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

RECTIFICATIF

BRICO CASH A BIEN OUVERT À MORIGNY-CHAMPIGNY

Le magasin Brico Cash a ouvert ses portes comme prévu vendredi 19 mars à la ZAC Les Rochettes de Morigny-Champigny et non "Etampes" comme indiqué précédemment dans nos colonnes.

Brico Cash, ZAC Les Rochettes. Tél. : 07 51 67 54 29.

ARMAN OUEST FRANCE AUTO À VOTRE SERVICE

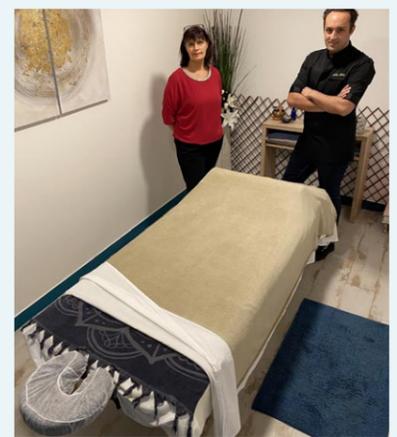
C'est la deuxième du nom. La première est née il y a 1 an, à Châtelaudren-Plouagat, en Bretagne. Arman Ouest France Auto est situé au bord de la RN20, à Ville-Sauvage. « Nous effectuons l'achat, la vente, la reprise des véhicules d'occasion. Nous proposons aussi tous types de réparations mécaniques, ainsi que les diagnostics et réparations électroniques. Nous procédons à la vente de pneus neufs et d'occasion ainsi qu'au lavage et au nettoyage professionnel des véhicules », souligne le gérant. « Pour le moment nous avons une trentaine de véhicules à vendre, mais nous allons bientôt passer à 60-70. Tous les véhicules vendus sont révisés et bénéficient d'une garantie de 3 mois. Nous vendons aussi parfois des petites camionnettes. Dans le futur nous aimerions aussi vendre des pièces détachées et faire le changement standard des turbocompresseurs. »

Arman Ouest France Auto, N20 Ville-Sauvage. Tél. : 07 68 54 05 85.



DES MESSAGES BIEN-ÊTRE EN CLICK AND COLLECT ET DU COACHING PERSONNEL EN DISTANCIEL

Hypno et Sens, situé 11-13, avenue de la Libération, s'adapte à l'actuelle fermeture de l'entreprise en raison de la Covid-19. Une entreprise familiale créée en juin 2019 par Véronique Le Renard, co-gérante avec son fils Gaël Aïssi. « Nous sommes Etampois depuis 4 ans et nous aimons cette ville. Notre cœur de métier est le bien-être, le coaching personnel, les massages à but non thérapeutique », explique Véronique Le Renard qui propose notamment des séances de coaching et de développement personnel par visio-conférence. Gaël Aïssi est quant à lui diplômé de l'Ecole Internationale du Spa de Paris. « C'est une référence, une école reconnue dans le domaine du massage de bien-être. Sur notre site Internet, il est possible de voir tous les massages proposés, des massages du monde, suédois, californien, réflexologie plantaire, balinaise, ayurvédique... Tout est relié en fonction des besoins des clients », explique Gaël. Des massages proposés en click and collect sous forme de bons cadeaux d'une durée d'un an, pour soi ou pour ses proches. **Tél. : 01 60 82 73 28. Site : www.hypnoetsens.fr**
Mail : contact@hypnoetsens.fr @hypnoetsens sur Instagram et Facebook



En direct du sud

Frédéric Paldacci, gérant du tout nouveau restaurant Le Sud, 27, place Saint-Gilles commence à fidéliser sa clientèle avec ses menus à emporter mais aussi avec ses produits Corse et d'Italie vendus sur le marché Saint-Gilles. Mardi 30 mars, les clients étaient au rendez-vous pour découvrir ses produits. « C'est de la qualité, cela saute aux yeux », déclarait Maryse, après avoir pris quelques tranches de jambon de Parme, de la coppa et du parmesan 20 mois d'affinage. Le restaurant sera ouvert du mercredi au dimanche. Les menus peuvent être retirés



sur place ou livrés à domicile midi et soir.
Le Sud, 27 bis, place Saint-Gilles. Le stand de charcuterie et de fromages est présent tous les mardis place Saint-Gilles.
Réservations au 01 69 58 72 79.



Proprietes-privées.com

ACHAT - VENTE - ESTIMATION - LOCATION - GESTION - FINANCEMENT

**Vous avez
UN PROJET IMMOBILIER ?**

Contactez-moi

Michelle LE PENNEC

Conseillère en immobilier indépendante
sur votre région

06 99 63 79 81

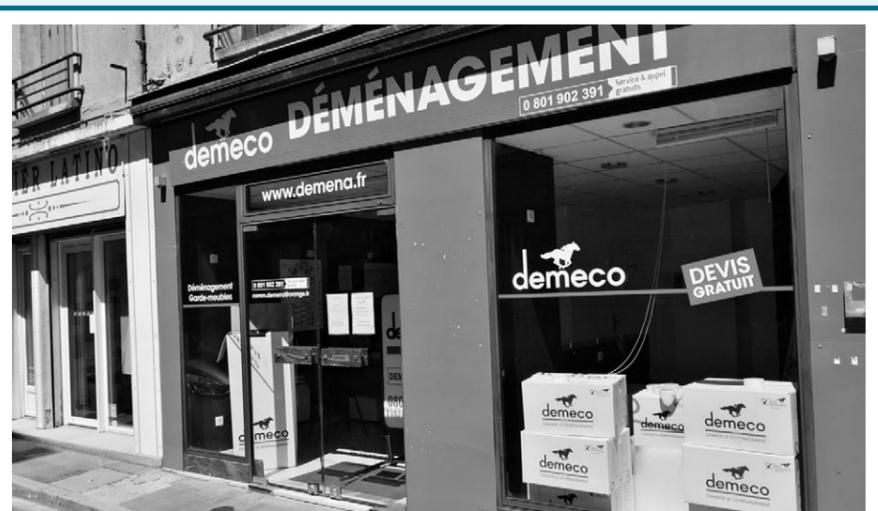
15 Proprietes-privées.com
#AVECVOUS Du 10 mars au 15 juillet 2021 **Grand Jeu Concours 15 ANS**

VENDEZ VOTRE BIEN ET GAGNEZ...

UNE FIAT 500

10 tablettes SAMSUNG Galaxy Tab 7"

Modèle hybride sur-équipé



50 ANS D'EXCELLENCE
Depuis 1965

83, rue de la République - 91150 ETAMPES
0 801 902 391
comm.demena@orange.fr

Plus de 22 000 Tulipes de l'Espoir commandées par la Ville d'Etampes pour soutenir le Rotary Club et ses œuvres



d'Etampes qui nous a commandé plus de 22 000 tulipes soit plus de 4 500 bouquets. La Ville nous est d'une aide précieuse dans cet épisode difficile et nous la remercions chaleureusement », soulignait Jean-Pierre Mériaud, président du Rotary Club d'Etampes.

« La Ville d'Etampes est aux côtés du Rotary et de ses différentes œuvres » explique Franck Marlin

« Je tiens à transmettre tous mes encouragements aux bénévoles du Rotary, mobilisés pour la collecte et une très belle opération, celle des Tulipes de l'Espoir. Une nouvelle fois, cette année est frustrante. Commander nos tulipes, c'est accompagner un très beau projet. La Ville d'Etampes est aux côtés du Rotary et de ses différentes œuvres dont la Halte-Répit Alzheimer 4A l'Escale et le

projet pour financer un chien guide, qui pourra assister une personne déficiente visuelle », expliquait le Maire d'Etampes, Franck Marlin venu rendre visite lundi 5 avril dans la matinée aux bénévoles du Rotary Club d'Etampes sur le champ des Tulipes de l'Espoir. « Je venais saluer de la part de la Ville les bénévoles, les encourager et confirmer l'engagement municipal qui, depuis 18 ans, est sans faille pour commander des bouquets de tulipes pour nos Aînés, pour les agents hospitaliers et pour les agents communaux. C'est important de répondre présent pour accompagner ces projets de vie et ces actions généreuses et solidaires », concluait Franck Marlin.

Une cagnotte en ligne

Pour apporter votre soutien au Rotary Club d'Etampes : https://bit.ly/Tulipes_Etampes_2021

Après une année blanche en 2020 en raison du premier confinement, première année sans récolte depuis la création en 2004 par Michel Batard, la 18^e édition des Tulipes de l'Espoir au profit de la Halte-Répit Alzheimer 4A l'Escale a été fortement pénalisée cette saison par les aléas météorologiques, provoquant ainsi l'annulation des ventes aux par-

ticuliers. Samedi 3 avril, une trentaine de bénévoles étaient mobilisés pour la cueillette et la mise en bouquet. « Il y a eu un gros épisode de grêle le 12 mars dernier. On ne s'en est pas aperçu avant la floraison. Cela a détruit 50 % de la production habituelle. La moitié, nous la réservons pour nos 115 sponsors et pour les mairies qui nous soutiennent dont la Ville

Les enfants de personnels prioritaires à la gestion de crise accueillis dans les écoles

Comme annoncé mercredi 31 mars par le Président de la République, les établissements scolaires et crèches ont été fermés pour la très grande majorité des enfants durant la semaine du 6 au 9 avril. Sur le modèle de l'an dernier, seul un accueil des enfants de personnels prioritaires à la gestion de crise a été proposé depuis le 6 avril pour les enfants de 3 à 16 ans.

La Ville, comme les autres collectivités a assuré la prise en charge des élèves de maternelle et d'élémentaire dont les parents étaient mobilisés pour faire face à la crise sanitaire. Dès le 2 avril, en concertation avec les équipes éducatives et l'Éducation nationale, le dispositif a été acté pour que trois groupes scolaires regroupent l'ensemble des élèves : Le Port ; Hélène-Boucher et Le Petit Prince. Le 6 avril en matinée, le Maire Franck Marlin accompagné de la première adjointe Marie-Claude Girardeau (notamment en charge de l'Enseignement, de l'Éducation et de l'Enfance) et de la responsable de la Vie Scolaire sont allés dans les écoles pour vérifier que les dispositifs étaient par-

faitement déployés. En tout, 42 enfants étaient pris en charge. A la maternelle Le Port qui regroupait les enfants des établissements Elsa-Triolet, Marie-Curie, Jean-de-La-Fontaine, Pauline-Kergomard et Le Port, 14 enfants étaient accueillis par 5 enseignantes, 2 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) et une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS). A 11 h 45, ils prenaient la direction de la restauration scolaire où les agents communaux de restauration scolaire Ramata, Lydie et Rachida avaient tout préparé dans le respect du protocole sanitaire.

Et pour les accueils de loisirs ?

Pour les accueils de loisirs gérés par la Communauté d'Agglomération de l'Etampois-Sud-Essonnes, seuls les enfants dont les 2 parents (ou un seul parent pour les familles monoparentales) exercent des métiers considérés comme indispensables à la gestion de crise peuvent être accueillis durant les vacances de printemps, du



lundi 12 au vendredi 23 avril. Pour ceux qui remplissent ces conditions et qui souhaitent inscrire leurs enfants, il s'agit de prendre contact avec le Guichet unique au 01 64 59 27 27 et adresser les attestations employeurs correspondantes à l'adresse guichet.unique@caese.fr. Quant aux accueils de loisirs gérés par le service Politique de la Ville, la commune référence les personnes susceptibles de faire appel à ce service pour adapter son dispositif en conséquence.

INFOS MUNICIPALES

POINT COVID-19

La mise à jour hebdomadaire est disponible sur www.etampes.fr > Actualités.

• Pharmacies de garde

Dimanche 11 avril : PHARMACIE DE BRUNE-HAUT : 43, rue des Ponts, à Morigny-Champigny.

Dimanche 18 avril : PHARMACIE CARAVATI : 2 bis, avenue Jean-Jaurès, à Saclas.

Dimanche 25 avril : PHARMACIE DU CHÂTEAU : 22, rue de Chartres, à Dourdan.

ÉTAT CIVIL

• Bienvenue à

Le 26/03 : Lena Méral ; 29/03 : Niara Seban ; Rokaya Attar ; 30/03 : Kheidy Joigny Karioedjo ; Lily-Rose Huet ; Aïssata Sow.

• PACS enregistrés

Le 02/04 : Ludyvine Robert et Florian Masson.

• Félicitations à

Le 03/04 : Camille Augusti et Christophe Michel ; Rafika Kias et Alain Permangant.

• Elle nous a quittés

Le 30/03 : Yvette Jannot née Force, 92 ans.

LIBRE EXPRESSION

ENSEMBLE ON FAIT TELLEMENT PLUS

Les Tulipes de l'Espoir, symbole de la générosité et de la solidarité de notre territoire

Dans le cadre du partenariat qui lie la Ville d'Etampes et le Rotary Club, il était absolument nécessaire d'amplifier le soutien apporté depuis 18 ans aux Tulipes de l'Espoir, opération annulée en 2020 et dont l'édition 2021 a été fortement affectée par la grêle.

Plus de 4 500 bouquets ont ainsi été commandés afin d'aider les bénévoles du Rotary, dont nous saluons l'investissement admirable en faveur de nos concitoyens les plus vulnérables, aussi bien à travers l'animation de la Halte-Répit Alzheimer que grâce à leurs très nombreuses actions de solidarité et contributions aux œuvres sociales.

Ces fleurs seront distribuées à nos Aînés ainsi qu'aux agents du Centre Hospitalier Sud-Essonnes, de l'EPS Barthélémy-Durand et de la Ville d'Etampes, en reconnaissance de leur engagement exemplaire et de leur dévouement constant afin d'assurer la continuité du service public.

Franck MARLIN et la liste « Ensemble, on fait tellement plus »

ETAMPES EN COMMUN

MERCI PATRON !

Un ancien colistier de M. Marlin aux dernières municipales vient d'être nommé manager Centre-Ville ! Sans remettre en cause ses compétences, on est en droit de s'interroger. Combien de personnes ont eu l'occasion de postuler ? Parmi ces candidats, cet ancien colistier, entrepreneur dans le bâtiment, remplissait-il tous les prérequis, et notamment les 2 années d'expériences réclamées dans la fiche de poste ? Il semble en tout cas que celui qui s'auto-définit comme le « patron » de sa ville a de nouveau recruté un de ses compagnons de route. Le procédé était le même pour le manager du commerce, également ancien adjoint de M. Marlin, et rémunéré 4000€ mensuels. Pas de changement, donc, dans la politique de certains recrutements : c'est soit les amis, soit les colistiers, soit les ex-adjoints, bref : les cercles proches de M. Marlin. Merci Patron !

Mathieu HILLAIRE, Aline GARNIER, Maxime MARCELIN, Camille BINET-DEZERT, Jacques CORBEL.
<http://www.etampesencommun.fr> @ : contact@etampesencommun.fr

UNE EQUIPE S'ENGAGE POUR ETAMPES

Conseil municipal du mercredi 31 mars 2021 : une absence récurrente !

Franck Marlin, Maire d'Etampes, était, une nouvelle fois, absent du Conseil Municipal qui devait notamment discuter des orientations budgétaires de la Ville. Mr le Maire était officiellement retenu à l'Assemblée Nationale en tant qu'assistant parlementaire du député de la circonscription. Franck Marlin n'a-t-il pas proclamé qu'il se consacrerait à 200% à son mandat de Maire d'Etampes ? Nous lui conseillons, évidemment pour le bien d'Etampes et des étampois, qu'il fasse un choix entre son mandat de Maire et son travail auprès du député.

Mr le Maire n'a-t-il rien à dire ? Les orientations budgétaires ont été construites à partir d'un audit que nous avons reçu la veille du conseil ! Le budget n'est à l'équilibre que grâce à la vente du patrimoine municipal (plus d'1/4 du budget total). Et l'année prochaine, on vend quoi ?

Nous vous ferons prochainement nos propositions.

Clotilde Douard, Tarik Meziane et Isabelle Tran Quoc Hung
Email : eeetampes@protonmail.com

Retrouvez Etampes info en couleur

chaque jeudi soir

→ sur le site de la Ville : www.etampes.fr
ou en vous inscrivant à la newsletter (formulaire disponible en bas de la page d'accueil du site www.etampes.fr).

ETAMPES info

Le Sud-Essonnes mobilisé !



N° 1216

Hebdomadaire municipal de la Ville d'Etampes

N° ISSN 1245-1355

Tél. : 01 69 92 12 92

Fax : 01 69 92 12 88

Courriel : communication@mairie-etampes.fr

Directeur de la publication : Manuel Belliard

Directrice de la Rédaction et Webmaster : Christine Martin

Rédaction-photos : Christine Fougereux-Léger
Benjamin Paschal
Mathieu Roulleau

Maquettiste : Murielle Kusy-Broudieu

Secrétariat : Tiphany Vergne

Publicité : Service Communication

Impression : Groupe Prenant
ETAMPES info est imprimé sur papier recyclé et recyclable.

À jeter dans le conteneur adapté.



Retrouvez-nous sur Internet et les réseaux sociaux :

@ www.etampes.fr

f Facebook : [MairieEtampes](https://www.facebook.com/MairieEtampes)

t Twitter : [@MairieEtampes](https://twitter.com/MairieEtampes)

i Instagram : [@mairieetampes](https://www.instagram.com/mairieetampes)

RENCONTRE & DÉDICACES : GILBERT BORDES DÉDIE UN ROMAN À INGEBURGE, REINE DE FRANCE, EMPRISONNÉE AU CHÂTEAU ROYAL D'ETAMPES

L'auteur d'origine corrézienne, installé à Etampes depuis plus de 40 ans, vient de publier un nouveau roman racontant le destin hors du commun d'Ingeburge de Danemark, reine de France, qui passa 20 ans de sa vie en captivité dont 13 années au château royal d'Etampes. Samedi 24 avril, l'écrivain dédicacera son livre au Centre Culturel E.Leclerc.

L'histoire se déroule au XII^e siècle, au Moyen Âge. Lorsque sa première femme, Isabelle de Hainaut, meurt en couches en 1190, Philippe Auguste, roi de France n'a que pour seul héritier le chétif prince Louis. L'avenir de sa lignée demeure incertaine. Le roi décide alors de contracter une nouvelle union avec une princesse étrangère. Il s'agit de Ingeburge, fille de Valdemar I^{er}, roi du Danemark. Le 15 août 1193, le roi Philippe Auguste épouse la princesse danoise à la cathédrale d'Amiens. « *La princesse était d'une éblouissante beauté* », écrit Gilbert Bordes dans son livre *La Prisonnière du roi*, son tout dernier roman. A la consternation générale, dès le lendemain de la nuit de noces, Philippe réclame la dissolution du mariage. Que s'est-il donc passé ? « *Personne n'a jamais pu expliquer pourquoi le roi n'a plus voulu d'Ingeburge. On a parlé de l'aiguillette du roi noué, bien sûr, de son impuissance, mais personne n'en sait rien finalement, alors j'ai imaginé...* », déclare Gilbert Bordes. En s'appuyant sur des faits historiques réels, notamment la peur viscérale que le roi avait de la mort, l'anecdote incroyable du prince héritier perdu dans la forêt de Compiègne, Gilbert Bordes a tissé une histoire qui aurait pu pousser le roi à répudier Ingeburge. Une reine de France qui malgré toutes les humiliations, l'emprisonnement et les maltraitements révélera dès son jeune âge une personnalité pleine de force. Elle ne

consentira en effet jamais à sa répudiation, et se verra enfermée pendant vingt ans dans différents couvents, puis, dans de terribles conditions, à la forteresse d'Etampes. Qu'à cela ne tienne, le roi se remariera avec Agnès de Méranie. Bigame, il est rappelé aussitôt à l'ordre par le pape Célestin I^{er}. Puis, excommunié par son successeur le pape Innocent III qui jette, en 1200 l'interdit sur le royaume de France : plus de messe, églises fermées à la prière, sacrements interdits... Une décision qui jette la population épouvantée au bord de la révolte.

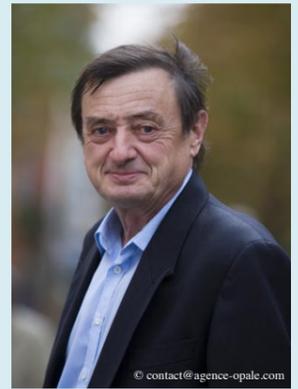
Dans *La prisonnière du roi*, Gilbert Bordes aborde tous ces faits avec une bonne dose de romanesque. L'histoire, la vraie est bien là, et l'imaginaire de l'écrivain tient le lecteur en haleine en déroulant au fil des pages l'histoire d'amour impossible entre Ingeburge et Guilhem de Ventadour, colosse tonitruant, chevalier troubadour maniant



aussi bien l'épée que la vielle. Un roman haletant du début à la fin à lire sans plus tarder. *La Prisonnière du roi* aux éditions Presses de la Cité.

**GILBERT BORDES,
AUTEUR D'UNE CINQUANTAINE
D'OUVRAGES DONT DES ROMANS
HISTORIQUES NOUS RACONTE COMMENT
EST NÉE SON IDÉE D'ÉCRIRE CE ROMAN.**

« *Chaque jour, de la fenêtre de mon bureau, je vois de l'autre côté de la colline où j'habite, le donjon quadrilobé, dernier vestige du château royal, où fut emprisonnée pendant 13 années, Ingeburge de Danemark, reine de France. Il y a tout un passé dans ce paysage que j'avais envie de faire revivre. L'histoire me passionne et cela fait 40 ans ou plus, que je vis à*



Etampes, c'était une manière de me montrer Etampoïse, moi qui suis d'origine Corrézienne. J'ai alors mis mes pieds là où elle a porté les siens. Tous les personnages historiques sont à leur place, vivent ce que l'histoire nous raconte d'eux. Je suis au service de l'histoire. Mais comme Alexandre Dumas avait l'habitude de dire " J'ai fait beaucoup d'enfants à l'histoire de France". J'en ai fait aussi. J'ai rajouté deux trois petites choses, après tout je suis romancier ! L'histoire d'amour avec Guilhem de Ventadour est totalement fautive. Je l'ai inventée. Mais elle repose en revanche sur un fait qui est vrai. Ingeburge est restée 13 années à Etampes, la rumeur a couru qu'elle aurait eu un enfant pendant cette période où elle était prisonnière. J'ai sauté sur cette rumeur pour en faire presque une réalité et une histoire d'amour. Cela me faisait plaisir de mettre ensemble Ingeburge emprisonnée à Etampes, ma ville d'adoption et Ventadour qui est de ma région, pays des troubadours occitans. C'était une façon de rapprocher un peu mes ancêtres avec Etampes. Ingeburge m'a fasciné. C'était une femme extraordinaire. N'oublions pas qu'elle était arrivée en France à 18 ans dans une cour de France d'une tristesse horrible avec des règles strictes. Elle ne connaissait pas un mot de français. Le roi qui dès le premier jour ne voulut pas d'elle, l'emprisonna durant 20 ans dans différents monastères et dans le château royal d'Etampes qui était à cette époque le repère de soudards. Elle a réussi à survivre tout cela, à surmonter les humiliations, les maltraitements et à conserver son statut de reine de France. Le roman d'Ingeburge n'est pas terminé, il y aura une suite. Ingeburge a survécu 13 ans après la mort du roi et il y a encore beaucoup de choses à écrire sur celle que l'on appelait aussi la reine d'Orléans. Je raconterai tout cela dans un prochain roman. »

RENCONTRE ET DÉDICACES...

Dans le cadre d'une séance rencontre et dédicaces qui va se tenir au Centre Culturel E.Leclerc, samedi 24 avril 10 h à 19 h, Gilbert Bordes dédicacera *La Prisonnière du Roi*. Pour accompagner cet événement, le service des Archives municipales proposera une exposition sur les anciennes résidences royales d'Etampes dans le hall du Centre commercial E.Leclerc. 2 livrets Mémoires d'Etampes concernant l'Architecture militaire à Etampes et en Essonne du XI^e au XIII^e siècle seront mis à la disposition du public. Le premier s'intitule *Castrum et Palais du Séjour* et le second *Autour du château royal de Guinette*.



Un click and collect gourmand et musical le 21 avril pour les Aînés

Le Repas de Aînés dans sa formule traditionnelle étant impossible à organiser en cette période de crise sanitaire, le Maire d'Etampes a décidé de faire plaisir d'une autre manière aux Etampoises et Etampoïses de plus de 65 ans. Cela se passera sous la forme d'un click and collect le 21 avril prochain, de 11 h à 15 h, sur 3 sites différents : le centre sportif Michel-Poirier pour les habitants de Guinette ; l'EPPVS pour les habitants de la Croix-de-Vernailles et de Saint-Michel ; la salle des fêtes pour les habitants du Centre-Ville, de Saint-Pierre, de Saint-Martin et du Petit-Saint-Mars. Les Aînés repartiront avec de bons produits locaux : un paquet de bonbons à la menthe poivrée et un paquet de sablés. Autre surprise : un bouquet des Tulipes de l'Espoir. Et enfin une clé USB, à insérer dans un ordinateur ou un téléviseur. Sur cette clé, un spectacle avec magicien, transformiste, danseuses de cabaret... Deux autres surprises attendent les Aînés lorsqu'ils regarderont le film concocté par la Ville d'Etampes : une chanteuse française très connue jouera son tube en guitare voix, un groupe également français en fera de même. Ce dernier jouit aussi d'une grande notoriété. Les invitations pour venir retirer son présent seront adressées par voie postale au cours de la semaine.



HOMMAGE

Yvette Jannot, 92 ans, est décédée, mardi 30 mars, à l'Hôpital d'Etampes. « *C'était une femme affable et très active à la paroisse Saint-Jean-Baptiste à Guinette* », déclarent Bernadette et Bruno Catrice, ses amis. « *Yvette enseignait le catéchisme aux enfants et organisait avec le diocèse d'Evry les pèlerinages à Lisieux, Lourdes et en Terre Sainte. Yvette était également l'épouse de Pierre Jannot, l'artiste qui avait dessiné et confectionné plusieurs vitraux au sein de l'église Saint-Gilles notamment celui représentant saint Gilles et saint Leu qui se trouve derrière l'autel de l'édifice. Ils portent tous la signature de l'entreprise Pierre Gaudin pour laquelle travaillait Pierre Jannot* », rappelle les époux Catrice.



On peut d'ailleurs admirer ses œuvres sur le site du Corpus Etampoïse <http://www.corpusetampoïse.com/>. Le maire et la Ville d'Etampes présentent leurs sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Même SANS APPORT devenez PROPRIÉTAIRES !!!

**Q.C.F.
CREDITS**

quinou@qcf-credits.fr
www.qcf-credits-etampes.fr

**Pensez à regrouper
vos crédits**

Nelly Quiniou et son équipe
vous accueille pour tous vos projets de crédits.

Pensez à regrouper vos crédits et négocier vos assurances. Prêt immobilier, personnel, trésorerie, assurances emprunteurs, avance sur épargne salariale...
17, rue d'Enfer, angle place de la Bastille - 91150 ETAMPES

Ouvert du mardi au samedi.

Mardi au vendredi :
9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h.

Le samedi :
9 h 30 à 16 h 30.

01 69 58 72 50
Fax : 01 69 58 72 35

FLASH INFOS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 13 avril à 19 h à la salle des fêtes de Méréville.

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 14 avril, à 18 h, à la salle des fêtes Jean-Lurçat. En raison des mesures sanitaires en vigueur, le public ne pourra être accueilli. La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville : MairieEtampes.



INFO SNCF : BD PASTEUR

Reprise des travaux sur les rails, voies et ballast, entre la gare centrale d'Étampes et celle de Saint-Martin. Le boulevard Pasteur, section comprise entre la rue du Moulin-à-Peau et la rue de Chauffour ainsi qu'au droit du passage à niveau, sera fermé à la circulation du lundi 19 au vendredi 30 avril. Deux déviations sont mises en place.

DON DE SANG

L'EFS ILE-DE-FRANCE APPELLE À POURSUIVRE LA MOBILISATION EN FAVEUR DU DON DU SANG



La fréquentation des Maisons du don et des collectes mobiles par les donneurs de sang est en forte baisse. L'EFS rappelle que donner son sang est une sortie autorisée et demande aux donneurs de se munir de l'attestation cochée « aide aux personnes vulnérables ». Pour rappel, les collectes à Etampes ont lieu le 3^e mercredi de chaque mois. Merci de prendre rendez-vous en ligne ou sur l'appli Don de Sang. Prochain rendez-vous à Etampes mercredi 21 avril de 14 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes.

SIJE : SEMAINE JOBS 2021 DU 14 AU 21 AVRIL

Du mercredi 14 au mercredi 21 avril, le SIJE organise la Semaine JOBS 2021. Pour cette 15^e édition, le BIJ devenu SIJE (Service d'accompagnement et d'Information Jeunesse d'Étampes) et ses partenaires ont tenu à façonner un événement permettant de recevoir un à un les candidats en recherche d'un emploi pour cet été ! « Il était important de favoriser l'échange en face à face afin de rompre, l'instant d'un rendez-vous, l'isolement de nos jeunes », insiste Nathalie, conseillère emploi et insertion du SIJE. Au programme cette année, des ateliers et des mises en relations directes avec des recruteurs. Le SIJE invite également à consulter sa page LinkedIn sur laquelle il publie des annonces tous azimuts pour les jeunes tant en recherche de jobs que de stages et d'alternances. N'hésitez pas à appeler pour vous inscrire au 01 69 16 17 60 ou sije@mairie-etampes.fr.

COMMÉMORATION

Dimanche 25 avril

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation. Chaque dernier dimanche d'avril, la France honore la mémoire de tous les Déportés et rend hommage à leur sacrifice. En raison de la crise sanitaire, cette cérémonie et les dépôts de gerbes au Monument aux Morts se dérouleront sans public, en présence de personnalités locales, de représentants des associations d'Anciens Combattants et des porte-drapeaux.

Chers lecteurs,

ETAMPES info suspend sa parution pendant les congés scolaires. Reprise le 30 avril 2021. Retrouvez l'info locale en temps réel sur les réseaux sociaux et sur www.etampes.fr

MÉTÉO DU WEEK-END

Samedi 10 avril



St Fulbert

Matin : 6°
Après-midi : 13°

Dimanche 11 avril



St Stanislas

Matin : 2°
Après-midi : 9°

Retrouvez chaque lundi les photos de la semaine passée sur www.etampes.fr > Galerie

LA VILLE MET DES ATTESTATIONS À DISPOSITON

Des formulaires sont disponibles aux Affaires générales (01 69 92 68 00), au service des Personnes retraitées (01 64 94 55 72) et au Cabinet du Maire (01 69 92 68 97). Pour rappel, tout déplacement de personne hors de son domicile est interdit de 19 h à 6 h à l'exception des déplacements autorisés (listés sur l'attestation ci-dessous). L'attestation (et ses mises à jour) est aussi disponible en ligne sur www.etampes.fr > rubrique : Actualités.



Pour lutter contre l'épidémie, téléchargez



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Valable en France métropolitaine (hors Outre-mer)

En application de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Nom et prénom :
Date de naissance : / /
Adresse du domicile :

Je me déplace pour l'une des raisons suivantes :

1 Activité professionnelle, enseignement et formation, mission d'intérêt général

- Déplacements entre le domicile et le lieu de travail ou d'enseignement ou de formation.
- Déplacements professionnels ne pouvant être différés, livraisons.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle.
- Déplacements liés à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

2 Santé (consultations et soins)

- Déplacements pour des consultations, examens, actes de prévention (dont vaccination) et soins ne pouvant être assurés à distance ou pour l'achat de produits de santé.

3 Motif familial impérieux, assistance aux personnes vulnérables, garde d'enfants, situation de handicap

- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires, ou pour la garde d'enfants.
- Déplacements de personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.

4 Convocation judiciaire ou administrative, démarches ne pouvant être menées à distance

- Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative, pour se rendre dans un service public ou chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peut être réalisé à distance.

5 Déménagement

- Déplacements liés à un déménagement résultant d'un changement de domicile.
- Déplacements indispensables à l'acquisition ou à la location d'une résidence principale, ne pouvant être différés.

6 Achats, établissements culturels ou lieux de culte (au sein de mon département*)

- Déplacements pour effectuer des achats de première nécessité, pour les retraits de commandes, ou pour bénéficier de prestations de service.
- Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel ouvert ou un lieu de culte.

7 Activité physique, de plein air, promenade (dans un rayon de 10 kilomètres autour de votre domicile)

- Déplacements liés à la promenade, à l'activité physique individuelle, à l'activité de plein air, aux besoins des animaux de compagnie.

Vous ne devez remplir l'attestation pour ce motif que si vous ne pouvez présenter un justificatif de domicile.

8 Animaux de compagnie, le soir et la nuit

- Déplacements brefs pour les besoins des animaux de compagnie (dans un rayon de 1 kilomètre autour du domicile).

* Pour les personnes résidant aux frontières d'un département, une tolérance de 30 kilomètres au-delà du département est acceptée.

Le : / / 2021 à h
Signature :

Entre 6h et 19h

Entre 19h et 6h



HOROSCOPE de la semaine



BÉLIER 21 mars - 20 avril

N'ayez pas les yeux plus gros que le ventre et soyez raisonnable.



TAUREAU 21 avril - 20 mai

Vous savez ce que vous voulez mais tenez compte de l'avis des autres.



GÉMEAUX 21 mai - 21 juin

Faites preuve de plus de tolérance envers vos proches.



CANCER 22 juin - 22 juillet

Ce qui est fait n'est plus à faire. Débarassez-vous des tâches contraignantes.



LION 23 juillet - 23 août

Vous prendrez des distances par rapport à votre activité. Faites des projets !



VIERGE 24 août - 22 septembre

Prenez conscience que vous avez besoin de ralentir un peu le rythme.



BALANCE 23 septembre - 22 octobre

Vous aurez envie de changer d'air et de prévoir un changement de cap radical.



SCORPION 23 octobre - 21 novembre

Il faudra être totalement sûr de votre choix avant de prendre un engagement.



SAGITTAIRE 22 novembre - 21 décembre

Ne vous laissez pas influencer par des personnes qui ne pensent qu'à leurs intérêts.



CAPRICORNE 22 décembre - 19 janvier

Il se réveillera en vous un petit côté aventureux que vous devrez maîtriser.



VERSEAU 20 janvier - 19 février

Ne refusez pas une remise en question qui pourtant vous serait bénéfique.



POISSONS 20 février - 20 mars

Vous ne pouvez pas vous engager sur un chemin dangereux sans l'avis de vos collègues.